

Le départ en vacances des enfants et des adolescents aujourd'hui : progression des inégalités et resserrement autour de la famille

Le mot de la Présidente ...

Petit retour, sur une année écoulée. 2012 a été l'occasion d'une nouvelle organisation et ... d'un nouveau déménagement pour l'Ovlej qui a retrouvé ses quartiers d'origine, 21 rue d'Artois à Paris dans les locaux de la Jeunesse au Plein Air. L'objectif poursuivi par ses deux membres fondateurs, l'UNAT et la JPA était de pérenniser et de développer un dispositif dont chacun a pu apprécier au fil des années la place incontournable qui lui revenait dans l'apport de données fiables et actualisées pour le secteur des vacances et des loisirs des enfants et des jeunes. Désormais « Ovlej-Études et recherches de La JPA », l'Ovlej a rejoint le secteur Etudes et Recherches de La JPA et trouvé l'engagement renouvelé de l'UNAT. Jacques Chauvin qui a présidé et accompagné le développement de l'Ovlej depuis sa création a souhaité passer le relais d'une présidence qu'il a assuré avec un investissement sans faille dont nous le remercions. Secrétaire Générale de l'Ovlej pendant plus de 10 ans, puis Vice-présidente, j'ai accepté cette présidence pour poursuivre le développement de ce bel outil entourée d'une équipe elle-même renouvelée au sein du conseil d'administration. Patrick Drouet en est le Vice-président, Vincent Chavaroche, le Secrétaire Général et Thierry Barranco, le Trésorier. Et pour être un peu plus complet, nous profitons de ce message pour saluer ici l'investissement d'Isabelle Monforte, notre Chef de projets depuis la création de l'Ovlej.

Renouant avec les nombreux bulletins qui jalonnent les travaux de l'Ovlej, nous vous proposons de découvrir dans ce nouveau numéro, le premier de 4 bulletins exceptionnels. Ils sont consacrés à l'exploitation de la dernière enquête de l'Ovlej-Études et recherches de La JPA sur « Les pratiques de loisirs et de vacances des jeunes de 5 à 19 ans ». Ainsi, concernant le départ en vacances, aucune donnée de dimension nationale n'était disponible depuis l'enquête réalisée par l'Insee en 2004. Un recueil réalisé en 2011 auprès d'un échantillon représentatif de 2500 familles nous a permis d'y remédier. Le premier de ces bulletins que vous découvrez ici, nous rappelle que l'accès aux vacances demeure une question d'actualité et un vecteur d'inégalités dans notre pays. Il nous ouvre également de nouvelles réflexions sur les vacances des enfants et des jeunes entre accès à l'autonomie et resserrement autour de la famille.

Cette enquête a bénéficié du soutien de la Caisse Nationale d'Allocations Familiales et de la participation d'Avéa-La poste, d'Education Plein Air Finances, de la Fédération des Aroéven, et de Temps Jeunes.



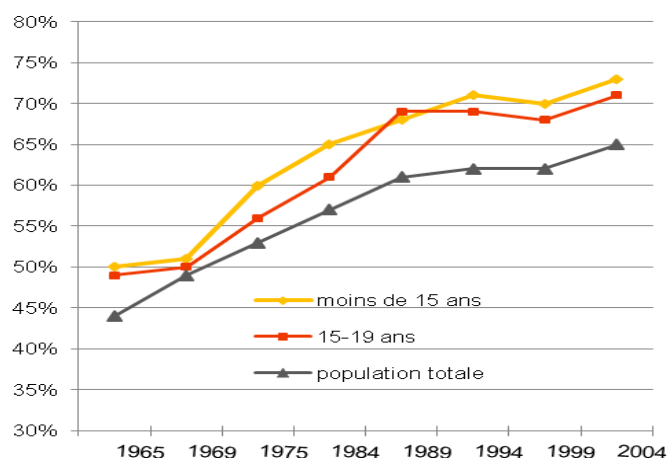
Un taux de départ stable mais trois millions d'enfants et d'adolescents restent exclus de l'accès aux vacances

Premier résultat : le taux de départ en vacances (pour 4 nuits ou plus, voir encadré 1) est resté stable entre 2004 et 2011 : 75 % des 5 à 19 ans partent au moins une fois dans l'année. Ainsi, après une augmentation continue depuis 1965, année de la première enquête de l'Insee sur le sujet, l'accès aux vacances des enfants et des jeunes ne progresse plus (graphiques 1 et 2). Un quart des 5 à 19 ans sont toujours exclus du départ en vacances, soit près de trois millions d'enfants et d'adolescents (sur une population totale de 11 500 000 au 1^{er} janvier 2012 selon l'Insee).

Graphique 1

L'accès au départ a progressé jusqu'en 2004

Évolution du taux de départ en vacances par tranche d'âge



Source : Insee enquêtes vacances

Encadré 1

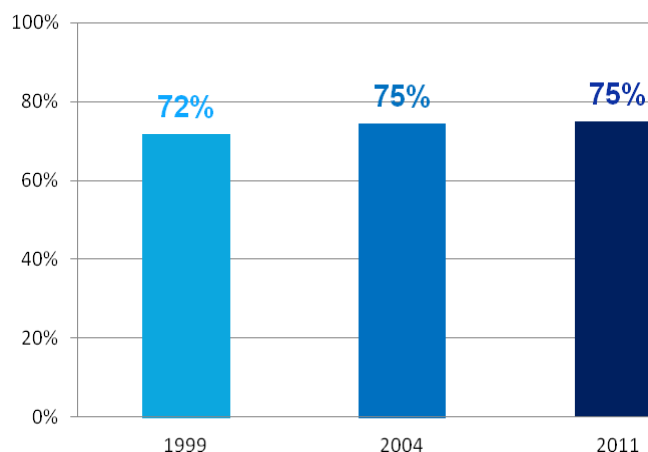
Départ en vacances : définition

Suivant la définition de l'Organisation mondiale du tourisme (1995), on appelle « vacances » l'ensemble des déplacements d'agrément d'au moins quatre nuits consécutives hors du domicile. Sont exclus les déplacements professionnels, les voyages d'études, les séjours motivés par la maladie ou le décès d'un proche, les séjours de santé dans des établissements spécialisés, les courts séjours d'agrément (deux ou trois nuitées) et les week-ends réguliers. Ont également été exclus dans l'enquête conduite par l'Ovlej-Études et recherches de La JPA les séjours au domicile de l'un des deux parents en cas de séparation.

Graphique 2

Depuis 2004, l'accès au départ des 5 à 19 ans n'évolue plus

Taux de départ en vacances des 5 à 19 ans de 1999 à 2011



Sources : Insee enquêtes vacances 1999 et 2004 (Ovlej 2006), Ovlej-Études et recherches de La JPA 2011

Encadré 2

Méthodologie de l'enquête

Cette enquête a été conduite et réalisée par l'Ovlej *Études et recherches de La JPA* et le recueil des données a été effectué par TMO-régions. Un échantillon national de 2551 familles ayant un ou plusieurs enfants âgés de 5 à 19 ans a été interrogé par téléphone entre le 6 octobre et le 9 décembre 2011. Cet échantillon a été constitué selon la méthode des quotas sur les critères suivants : âge des enfants, PCS (Profession et Catégorie Socioprofessionnelle) de la personne de référence et type de famille (activité d'un ou des deux parents, couple ou famille monoparentale), croisés par zone géographique pour représenter les caractéristiques des populations sur les différents territoires. Le questionnaire portait sur le départ ou non départ en vacances des parents et de l'ensemble des enfants du ménage pendant la période de référence (du 1^{er} septembre 2010 au 1^{er} septembre 2011). Il détaillait plus spécifiquement l'ensemble des pratiques de vacances et de fréquentation des accueils collectifs de loisirs de l'enfant dont la date anniversaire était la plus proche de celle de l'enquête.

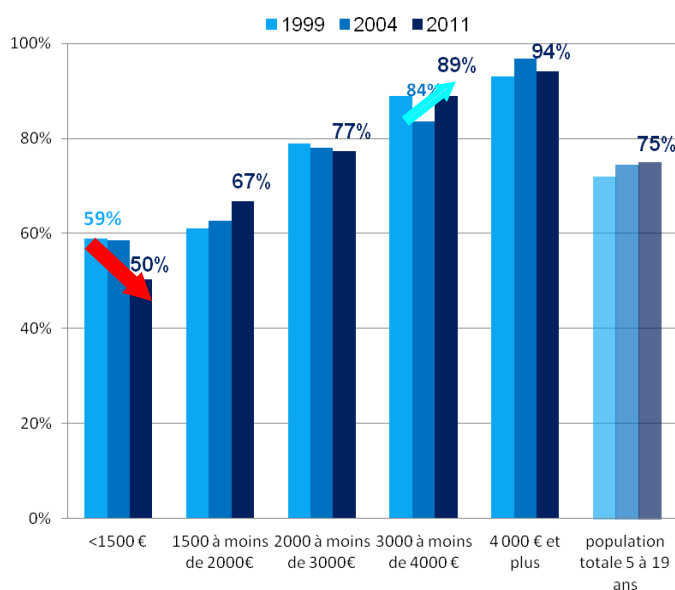
Des inégalités accrues

La stabilité du taux de départ masque un accroissement des inégalités économiques observées entre 1999 et 2004 (Ovlej 2006). Ainsi le taux de départ des enfants des familles les moins aisées a chuté de 9 points entre 2004 et 2011 (graphique 3).

En dessous de 1500€ de revenu familial mensuel, seul un enfant sur deux est parti au moins une fois en vacances en 2011. A l'opposé, au-dessus de 4 000 €, le départ concerne la quasi-totalité de la même tranche d'âge (plus de 90 % des 5 à 19 ans) et il a progressé entre 3 000 et 4 000 €. L'écart entre les deux extrémités de l'échelle des revenus continue de se creuser : il était de 29 points en 1999, 42 points en 2004 et il atteint 44 points en 2011.

Graphique 3

Forte baisse du taux de départ pour les moins aisés
Évolution du taux de départ en vacances des 5 à 19 ans selon le revenu mensuel de la famille



Sources : Insee enquêtes vacances 1999 et 2004 (Ovlej 2006), Ovlej-Études et recherches de La JPA 2011

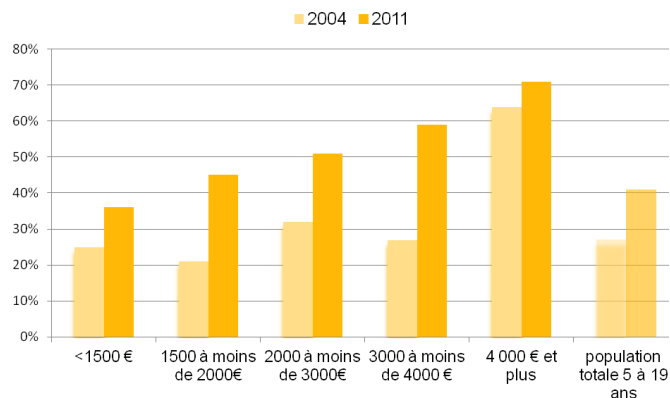
Les courts séjours se généralisent

Second constat : si les départs pour de courts séjours ou des week-ends (de 1 à 3 nuits) restent plus fréquents pour ceux qui partent également en vacances², ils ont progressé pour l'ensemble de la population. Une proportion croissante d'enfants et d'adolescents privés de séjours de vacances ont en effet quitté leur domicile pour au moins une nuit : 41 % en 2011 et 27 % en 2004. Mais cette progression concerne plus particulièrement les enfants de familles à revenu moyen, et plus fortement entre 3 000 et 4 000 € (graphique 4).

Graphique 4

Une progression des courts séjours plus marquée parmi les non partants en vacances des classes moyennes et aisées

% de non partants en vacances partis pour 1 à 3 nuits selon le revenu mensuel de la famille



Source : Insee enquêtes vacances 2004 (Ovlej 2006), Ovlej-Études et recherches de La JPA 2011

Mais deux millions d'enfants et d'adolescents ne quittent pas leur domicile dans l'année

Au total, près de 2 millions d'enfants et de jeunes n'ont eu accès à aucune mobilité « d'agrément » en 2011, soit 15 % de la population des 5 à 19 ans (19 % en 2004). Cette exclusion est plus marquée pour les enfants des familles à faible revenu, de ménages employés ou ouvriers. En dessous de 1500 € mensuels, 32 % des enfants et des jeunes n'ont pas quitté leur domicile au moins une nuit dans l'année.

¹ Le test statistique réalisé (chi-deux) ne montre pas de différence significative en 2004 et 2011 pour les autres tranches de revenu.

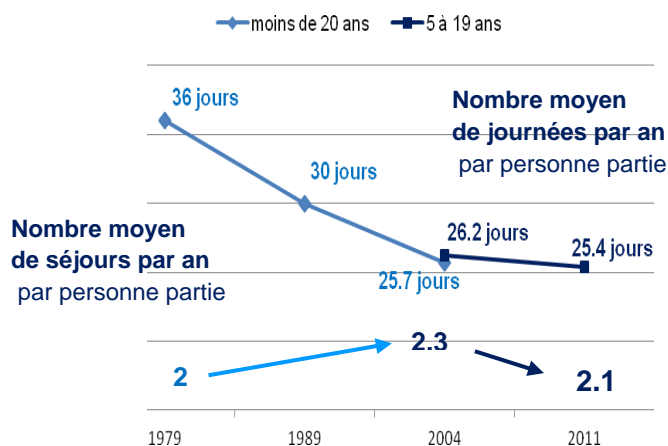
² En 2011, 46 % des partants en vacances ont également bénéficié d'au moins un court séjour ou un week-end et 41 % des non partants en vacances.

Outre ces inégalités croissantes dans l'accès à la mobilité, la stabilité du taux de départ masque également une tendance générale à la réduction du temps des vacances.

L'érosion des vacances s'accroît pour les faibles revenus et s'étend aux classes moyennes et supérieures

Observée depuis le début des années 80, la baisse du nombre de journées de vacances passées hors du domicile se poursuit : on relevait en 2004, 26 jours en moyenne par enfant ou jeune parti pour 25 jours en 2011 (graphique 5). Le nombre moyen de séjours dans l'année poursuit la même tendance à la baisse : de 2.3 par enfant ou adolescent parti en 2004, il est passé à 2.1 en 2011.

Graphique 5
Baisse de la durée des vacances et du nombre de séjours



Sources : pour les moins de 20 ans, Insee enquêtes vacances de 1979 à 2004, pour les 5 à 19 ans, Insee 2004 (Ovlej 2006) et Ovlej-Études et recherches de La JPA 2011.

Cette érosion frappe plus fortement les revenus les plus faibles et s'étend aujourd'hui aux classes moyennes et supérieures (graphique 6).

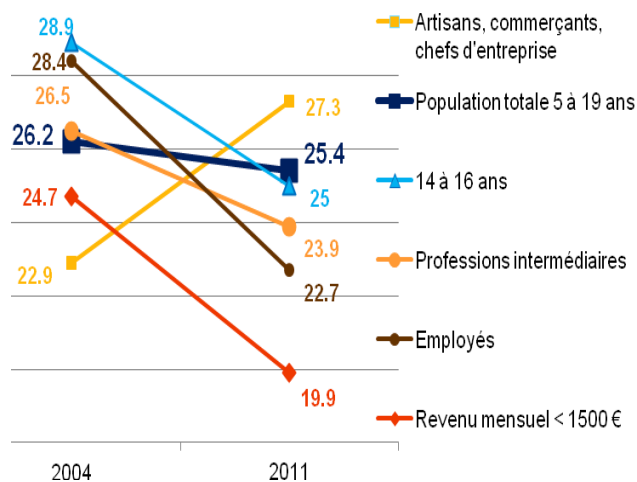
En dessous de 1 500 € de revenu mensuel, le nombre de journées de vacances passées hors du domicile par les enfants et des jeunes baisse de près de 5 jours entre 2004 et 2011. Il se réduit de près de 6 jours pour les enfants d'employés et de 2,5 pour ceux des professions intermédiaires.

Quant aux enfants de cadres, ils partent moins fréquemment : 3,1 fois en moyenne en 2004 et 2,9 fois en 2011.

Mais cette diminution du nombre de séjours est compensée par l'allongement de leur durée³.

Graphique 6
Une érosion inégale selon les caractéristiques des familles et l'âge de l'enfant

Nombre de journées de vacances passées hors du domicile par enfant parti



Sources : Insee 2004 (Ovlej 2006). Ovlej-Études et recherches de La JPA 2011

Pour résister à cette érosion les séjours s'allongent

Cette tendance à l'allongement de la durée des séjours s'observe sur l'ensemble de la population de 5 à 19 ans : elle est passée de 11.6 jours en moyenne en 2004 à 12.9 en 2011. Elle concerne plus particulièrement les enfants des classes moyennes et supérieures⁴. La durée moyenne de leurs séjours rejoint ainsi celle observée dès 2004 pour les enfants d'ouvriers ou d'employés.

On assisterait donc à une remise en cause du modèle des vacances fractionnées, constituées de séjours plus courts mais plus fréquents⁵. Socialement valorisé, celui-ci concernait surtout les enfants des familles ayant la possibilité de partir plus souvent⁶.

³ De 10,5 jours en moyenne en 2004 à 12,3 jours en 2011.

⁴ 10,7 jours en moyenne en 2004 à 12,2 en 2011 pour les enfants de professions intermédiaires, 11,20 à 12,9 pour les enfants d'artisans, commerçants et chefs d'entreprise et 7,9 jours à 10,2 pour les enfants d'agriculteurs exploitants. L'augmentation n'est pas significative pour les enfants d'ouvriers et d'employés (14,2 et 13,1 jours en moyenne par séjours en 2011).

⁵ La durée moyenne des séjours des moins de 20 ans s'était effectivement réduite de 18,1 journées en 1979 à 11,5 en 2004 ; le nombre de séjours avait augmenté de 2 en moyenne en 1979 à 2,3 en 2004.

⁶ «Entre soi ou avec les autres : séjours familiaux, sans les parents ou colos», Bulletin Ovlej, n°19, mars 2008.

Aujourd'hui, cette tendance à des séjours plus courts mais plus fréquents semble s'inverser pour une part croissante de la population⁷.

Ainsi, les vacances se resserrent autour d'un nombre plus réduit de séjours, mais avec des séjours plus longs pour ceux qui le peuvent financièrement. Pour les autres (graphique 6), c'est la durée du nombre de journées de vacances sur l'année qui diminue.

Les vacances des enfants et adolescents résistent donc à la baisse du taux de départ observée pour la population adulte depuis la fin des années 90 par le Crédoc⁸. Néanmoins, les résultats de notre enquête montrent qu'elles sont de plus en plus soumises aux mêmes arbitrages financiers qui affectent les pratiques.

Une pression financière accrue

Les difficultés économiques sont en effet plus fortement ressenties par les familles. Interrogés sur les raisons pour lesquelles leur enfant n'a pas pu partir en vacances, les parents répondaient pour 51 % d'entre eux que la raison était financière en 2004 ; en 2011 cette proportion atteint 67 %. Pour 60 % d'entre eux, c'est la seule raison citée.

Ces contraintes financières pèsent plus fortement sur les familles les moins aisées. Elles sont invoquées pour 79 % des enfants non partants en dessous d'un revenu mensuel de 1500 € et pour 85 % d'entre eux quand un des parents est au chômage. Cette situation renforce d'ailleurs la pression économique : à revenu égal, celle-ci est plus fréquemment citée pour expliquer le non départ de l'enfant quand un des deux parents est à la recherche d'un emploi⁹.

⁷ Les enfants d'artisans commerçants et chefs d'entreprise sont les seuls à avoir vu la durée de leurs vacances augmenter de 23 journées passées hors de leur domicile en 2004 à 27 jours en 2011.

⁸ Hoiban S., (2012), Les catégories défavorisées, de plus en plus sur le bord de la route des vacances, *Note de synthèse*, Crédoc, juillet. *Mémento du Tourisme*, édition 2012, ministère de l'artisanat, du commerce et du tourisme.

⁹ En dessous de 1500€ mensuels, les raisons financières sont invoquées pour 79 % des non partants quand la personne de référence est active, 97 % quand elle est au chômage, de 1500 à 3000 €, l'obstacle économique est cité pour 66 % des non partants quand la personne de référence travaille et 82 % quand elle est sans emploi.

A l'opposé, seuls 3 % des parents ont répondu spontanément¹⁰ que leur enfant n'était pas parti par choix personnel, habitude familiale ou que le départ n'était pas nécessaire.

Le non départ en vacances des enfants résulte bien de contraintes, essentiellement financières.

Une dépendance accentuée au départ des parents

Après les raisons financières, ce sont les contraintes professionnelles des parents qui ont empêché leur départ, et donc celui de l'enfant, faute d'avoir trouvé des solutions adaptées ou accessibles pour le faire partir sans eux. Ce type d'explication est invoqué pour 15 % des non partants.

Il est plus fréquent quand il s'agit de jeunes enfants, âgés de 5 à 7 ans, quand les deux parents travaillent et particulièrement dans le cadre de professions indépendantes qui rendent difficile le départ.

Pour les plus âgés, les parents répondent fréquemment (pour 13 % des plus de 14 ans non partants) que leur adolescent préfère rester chez lui, voir ses amis, qu'il n'est pas en âge de partir seul ou qu'il n'a pas envie de partir avec eux. Que les parents partent ou non, le décalage entre les aspirations de ces adolescents et les possibilités qui leur sont offertes est ainsi la raison majeure au non départ, après l'obstacle financier.

Confirmant ces raisons invoquées par les familles interrogées, on observe une dépendance accrue entre le départ des enfants et celui de leurs parents. En 1999, quand leurs parents ne partaient pas, 33 % des 5 à 19 ans accédaient au départ, en 2004, cette proportion s'est réduite à 30 % puis à 27 % en 2011.

Cette dépendance conduit effectivement un nombre croissant d'adolescents à ne pas partir. De plus, elle creuse l'écart pour cette classe d'âge entre les milieux sociaux.

¹⁰ La question sur les raisons du non départ en vacances était ouverte, sans proposition de réponse. Le questionnaire utilisé par l'Insee en 2004 proposait en revanche une liste de réponses possibles parmi lesquelles 18 % des parents interrogés ont sélectionné le choix comme raison au non départ de leur enfant.

Des inégalités qui se creusent à l'adolescence

Ainsi, dans les familles où seuls certains enfants de la fratrie accèdent au départ¹¹, les 17 à 19 ans sont les plus nombreux à rester au domicile¹².

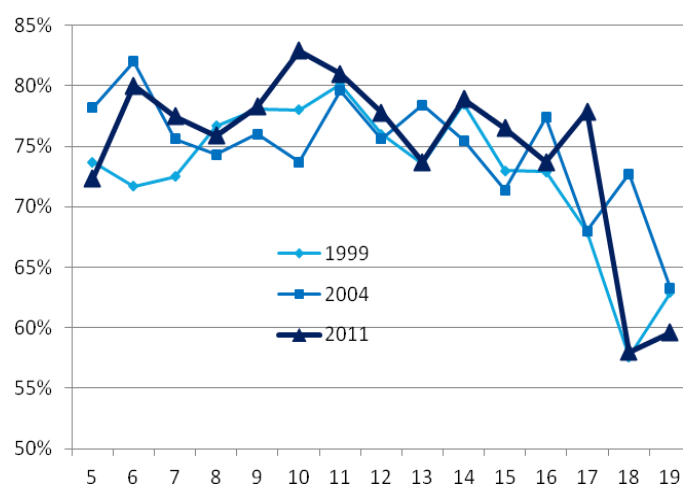
De manière plus générale, le taux de départ en vacances chute après 17 ans (graphique 7) : de 77 % pour les 14-16 ans il se réduit à 66 % pour les 17-19 ans. Plus nombreux à partir que leurs aînés, les 14-16 ans ont néanmoins vu la durée de leurs vacances fortement diminuer entre 2004 et 2011 (graphique 6).

L'analyse des facteurs déterminant l'accès au départ montre toutefois que l'âge en soi n'a pas d'impact significatif¹³. C'est la situation familiale, et particulièrement le niveau de revenu, qui est décisive¹⁴.

Graphique 7

Une chute du taux de départ après 17 ans

Évolution du taux de départ selon l'âge



Sources : Enquêtes vacances INSEE 1999 et 2004 (Ovlej 2006), enquête Ovlej-Études et recherches de La JPA 2011.

¹¹ Cette situation concerne 8 % de l'ensemble des ménages avec au moins un enfant de 5 à 19 ans.

¹² Près des deux tiers (64 %) des 17-19 ans de ces familles ne partent pas. Après les plus âgés, ce sont les plus jeunes, âgés de 5 à 7 ans, qui partent le moins (62 %), puis 45 % des 8-10 ans ou des 14-16 ans et seulement 30 % des 11-13 ans et 45 % des 8-10 ans ou des 14-16 ans.

¹³ Nous réalisons une régression logistique qui permet d'isoler l'impact de chaque variable sur le taux de départ.

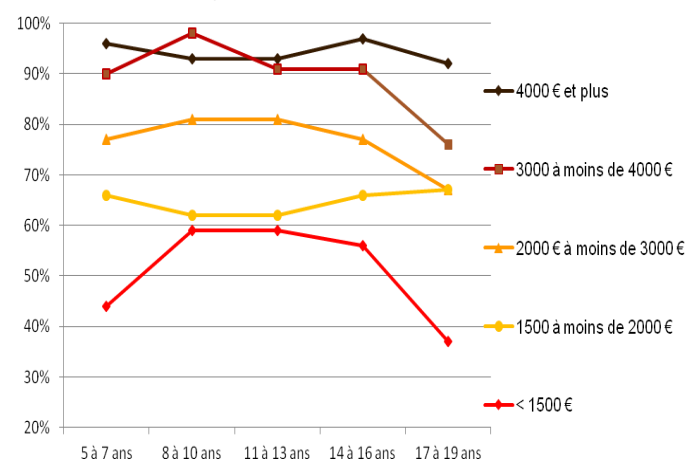
¹⁴ Le départ des parents est la variable qui détermine le plus fortement le départ de l'enfant, suivie par le niveau de revenu, puis par la taille de la fratrie, le type de famille (monoparentale/couple) et la zone d'habitation (Ile de France/province).

La baisse du taux de départ à l'adolescence touche plus fortement les jeunes les plus défavorisés. En dessous de 1 500 € mensuels, 57 % des 17 à 19 ans étaient partis au moins une fois en vacances en 2004 et seulement 37 % en 2011.

Graphique 8

Un effet de l'âge différent selon le niveau de revenu des familles

Taux de départ selon l'âge et le niveau de revenu mensuel de la famille



Source : Ovlej-Études et recherches de La JPA 2011

En relation avec ces inégalités croissantes en matière d'accès au départ et de dépendance accrue au départ des parents, les modes de vacances ont également évolué.

Les séjours en famille se généralisent

Ainsi, les vacances en famille connaissent une forte progression. En 2004, 80% des 5 à 19 ans partis en vacances avaient bénéficié d'au moins un séjour avec leurs parents. En 2011, cette proportion atteint 86 %. Cette évolution observée depuis le début des années 80 paraît s'être accélérée entre 2004 et 2011. Selon une enquête conduite par l'Ined en 1981¹⁵ concernant les enfants de moins de 16 ans, 81 % de ceux qui accédaient au départ partaient avec leurs parents. Pour la même tranche d'âge, cette proportion atteignait 84 % en 2004 et s'élève à 90 % en 2011.

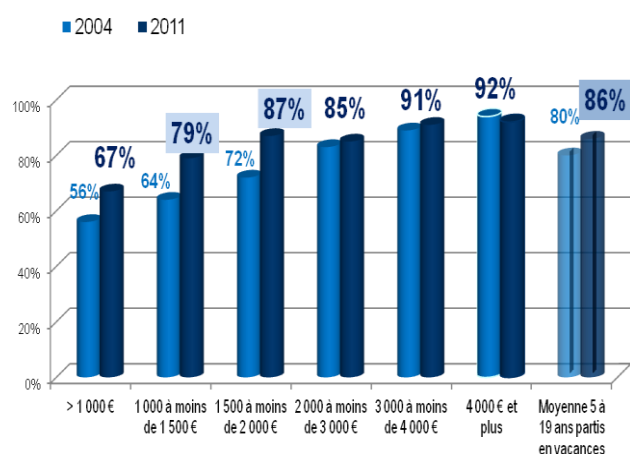
¹⁵ Toulemon L. Villeneuve-Gokalp C., 1988, « Les vacances des enfants », *Population*, Ined, n°6, 1065-1087

Pour cette dernière période, cette progression concerne les ménages peu aisés, à revenu inférieur à 2 000 € mensuels (graphique 9). Si les vacances en famille se généralisent, elles demeurent toutefois moins répandues au bas de l'échelle des revenus : en dessous de 1500 € de revenu mensuels, 76 % des partants en bénéficient et plus de 85 % au dessus de 1500 €.

Graphique 9

Progression des vacances en famille pour les faibles revenus

Parmi les partants en vacances, % de 5 à 19 ans partis au moins une fois avec leur(s) parent(s)



Lecture : l'évolution entre 2004 et 2011 est statistiquement significative pour les % encadrés. Sources : Insee 2004 (Ovlej 2006), Ovlej-Études et recherches de La JPA 2011

La progression des vacances en famille, modèle socialement valorisé du temps libre partagé entre soi, peut être mise en relation avec la progression de l'activité féminine. Les enfants de mères actives partent en effet plus souvent en famille que les autres¹⁶.

Mais à situation socio économique comparable, on n'observe pas de différence entre les enfants de mère active et ceux de mère au foyer. Ce ne serait donc pas tant l'activité mais ses conditions et contraintes qui pèsent sur l'organisation du temps des familles¹⁷.

L'allongement des temps de trajet et le développement des horaires de travail atypiques, flexibles pèsent sur la vie de famille tout au long de l'année¹⁸. L'organisation des activités extra scolaires des enfants s'ajoute sans doute à ces contraintes.

Dans ce contexte, on peut faire l'hypothèse que partir en vacances ensemble est effectivement vécu comme un temps nécessaire pour se retrouver en famille. Cette pratique peut également répondre au désir d'accéder au modèle socialement dominant (celui des catégories sociales les plus favorisées), ou dans un contexte de pression financière accrue, constituer un choix économiquement rationnel. Ces différentes explications restent à confirmer.

Quoiqu'il en soit, le nombre de séjours se réduisant, partir avec ses parents est devenu pour une proportion croissante des 5 à 19 ans le seul mode de vacances : pour 53 % des partants en 2004 et 61 % en 2011.

Les vacances se « resserrent » autour de la famille

Observée depuis plusieurs décennies, cette tendance s'est accélérée entre 2004 et 2011 : 50 % des moins de 16 ans partaient exclusivement avec les parents en 1981, 57 % en 2004 et 65 % en 2011. Elle concerne plus spécifiquement les enfants des familles à faibles revenus, pour lesquels nous avons observé la progression de ce type de séjour.

En dessous de 2 000 € mensuels, les vacances étaient exclusivement familiales pour 48 % des 5 à 19 ans qui étaient partis en 2004. En 2011 cette proportion atteint 65 %.

Cette évolution touche plus spécifiquement les classes moyennes¹⁹, dont le revenu mensuel se situe entre 2000 € et 3000 €.

trajet a augmenté de 7 minutes. L'Insee souligne également que la moitié des personnes actives souhaiteraient passer plus de temps avec leur famille.

¹⁸ Voir Lesnard L., 2009, *La famille désarticulée*, les nouvelles contraintes de l'emploi du temps, PUF. Le Bihan-Youinou, Martin C., 2008, *Concilier vie familiale et vie professionnelle en Europe*, Presses de l'EHESP.

¹⁹ Selon une étude conduite par le Crédoc en 2009, un revenu compris entre 2 300 € et 3 490 € avant un impôt pour un couple avec deux enfants de moins de 14 ans se situe dans les « classes moyennes inférieures » (R. Bigot, *Classes moyennes et inégalités de conditions de vie*, Séminaire inégalités, INSEE, 2009). En 2009, selon l'INSEE le revenu moyen disponible des couples

¹⁶ 87 % des partants pour les premiers et 81 % pour les seconds.

¹⁷ Entre 2004 et 2011, la proportion de mères actives parmi les partants de 5-19 ans s'est en effet accrue, elle est passée de 82 % en 2004 à 87 % en 2011. Selon les résultats de la dernière enquête emploi du temps de l'Insee (Ricroch L., Roumier B. 2011), pour l'ensemble de la population, le taux d'emploi des femmes a progressé, de 51.4 % en 1998, il s'élève à 56.6 % en 2010. Si le temps de travail effectif a diminué de 20 mn entre 1999 et 2010, le temps de

Pour celles-ci, cette évolution a pour conséquence la réduction de la proportion d'enfants bénéficiant à la fois de vacances avec les parents et sans eux. De 26 % en 2004, celle-ci est passée à 21 % en 2011

Second constat, ce sont les pré adolescents et les adolescents qui partent de plus en plus exclusivement avec leurs parents. En 2011, c'est le seul mode de vacances pour les deux tiers des 11-13 ans partis au moins une fois dans l'année (55 % en 2004), pour 60 % des 14-16 ans et près de la moitié des plus de 17 ans (48 % et 39 % en 2004).

Partir sans ses parents : une expérience réservée aux plus aisés

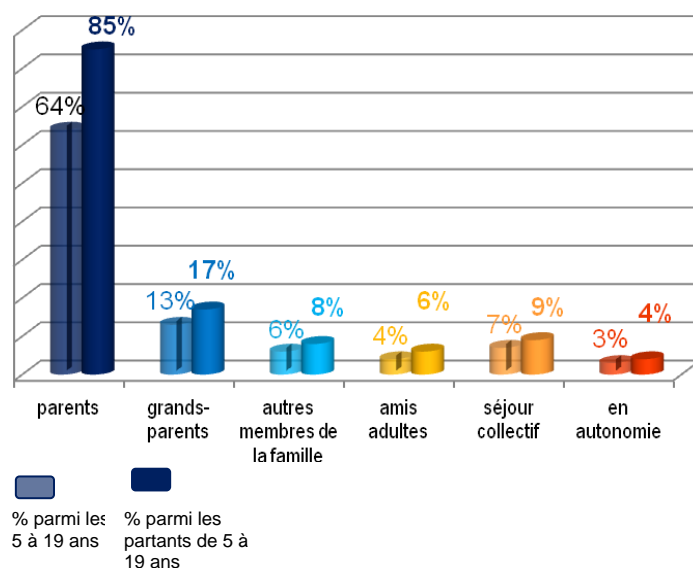
Face à cette prédominance croissante des vacances avec les parents, les autres formes de séjours sont devenues peu répandues (graphique 10).

En 1981, 37 % des moins de 16 ans partis en vacances avaient bénéficié d'un séjour avec leurs grands-parents selon l'Ined, et seulement 19 % en 2011. Pour la même tranche d'âge, le taux de départ en séjour collectif s'est également réduit, mais dans une moindre proportion. Il est passé de 16 % des partants en vacances en 1981 à 10 % en 2011.

Minoritaires parmi la population générale, les différents modes de vacances sans les parents s'avèrent plus fréquents au sein des milieux sociaux les plus aisés²⁰.

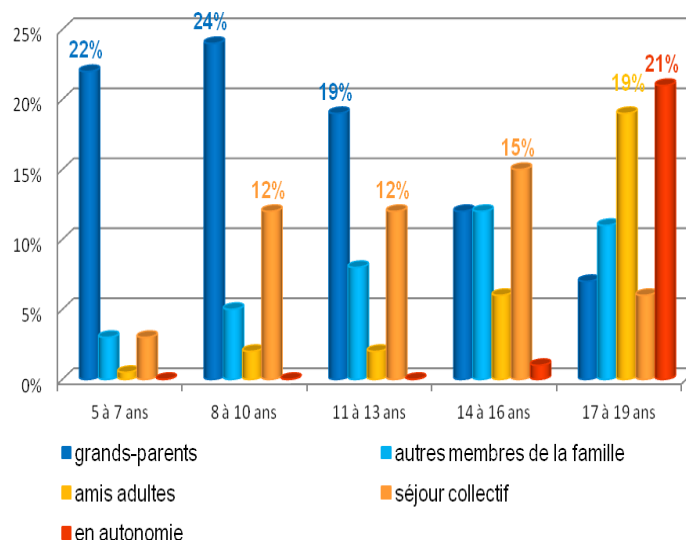
Des séjours avec les grands-parents aux premières expériences en autonomie, ils prennent également une place différente au fur et à mesure que l'enfant grandit (graphique 11).

Graphique 10
Les modes de vacances en 2011
% des différents modes de vacances parmi les partants
Plusieurs réponses possibles



Source : Ovléj-Études et recherches de La JPA 2011

Graphique 11
Des vacances chez les grands-parents à l'autonomie
% des différents modes de vacances parmi les partants selon l'âge
Plusieurs réponses possibles



Source : Ovléj-Études et recherches de La JPA 2011

avec deux enfants s'élevait à 4 190 € mensuels et à l'opposé celui des familles monoparentales à 2 200 € par mois.

²⁰ Les modèles de régression logistique réalisés pour chaque type de séjour montrent un impact spécifique de l'âge et des caractéristiques socioculturelles de la famille (niveau d'études, revenu et PCS) pour tous les types de séjours.

On part chez **ses grands-parents** dès le plus jeune âge et jusqu'à l'adolescence²¹. Pour les plus jeunes, les motivations liées à la transmission générationnelle sont probablement associées à une nécessité de garde de l'enfant pendant les congés scolaires, l'activité de la mère favorise en effet ce type de séjour²².

De manière générale, et quel que soit l'âge ou l'activité des parents, ce type de vacances dépend également du niveau d'étude et de revenu de la famille²³: quand les parents ont suivi des études supérieures, un quart des enfants et adolescents (parmi les partants) ont passé plusieurs jours de vacances avec leurs grands-parents et 30 % quand le revenu mensuel est supérieur à 4 000 €.

Les séjours **chez d'autres membres de la famille**, deux fois moins fréquents qu'avec les grands-parents, interviennent plus tard. Il semble que le jeune enfant soit plus facilement confié aux ascendants directs.

C'est en effet après 10 ans que l'on part plus souvent au sein de la famille élargie, à l'âge auquel on commence à délaisser les vacances chez les grands-parents²⁴. A âge égal, ce type de séjour est privilégié pour les filles²⁵ et plus répandu chez les enfants d'agriculteurs exploitants et d'artisans, commerçants ou chefs d'entreprise (13 %).

A l'inverse, il est plus rare chez les employés et les professions intermédiaires (4 %) ²⁶.

On part avec ou chez **des amis**, que ce soit ceux des parents ou de l'enfant, à partir de 14 ans mais surtout après 17 ans²⁷. Ce mode de vacances est ainsi plus tardif que les séjours au sein de la famille élargie.

Entre 17-19 ans, 19 % des adolescents sont ainsi accueillis au sein d'une autre famille, que l'on peut penser être celle d'un ou d'une de leurs ami(e)s. Ils bénéficient ainsi de vacances, avec des pairs de leur âge mais accompagnés d'autres adultes que leurs parents.

Comme pour les séjours au sein de la famille élargie, les filles sont, à âge égal, plus nombreuses à bénéficier de ce type de vacances²⁸. Par ailleurs, cette pratique est moins fréquente chez les enfants de familles monoparentales, l'organisation des vacances laissant probablement moins de place pour des séjours hors du cercle familial²⁹.

Puis c'est à partir de 17 ans que l'on part **en autonomie**, avec des amis sans adultes. Les enfants de cadres, de professions intermédiaires voire d'agriculteurs³⁰ sont les plus nombreux à accéder à ces premiers départs en autonomie.

Aujourd'hui, cette expérience semble devenir de moins en moins fréquente avant 19 ans et/ou être repoussée à un âge plus avancé (graphiques 12 et 13).

²¹ Les modèles de régression logistique réalisés montrent qu'à situation socioéconomique et familiale comparable, les 8-10 ans et les 11-13 ans partent autant chez ou avec leurs grands-parents que leurs cadets de 5 à 7 ans. La probabilité de ce type de séjour se réduit en revanche de 7 points pour les 14-16 ans et 12 points pour les plus de 17 ans.

²² 19 % des partants dont la mère est active ont bénéficié d'un ou plusieurs séjours avec leurs grands-parents, 7 % quand elle est au foyer. Les résultats des modèles de régression logistique réalisés montrent que, à âge et situation socio économique comparable, la probabilité pour les enfants de mère au foyer de partir avec ou chez leurs grands-parents est réduite de 10 points par rapport à ceux dont la mère est active, en emploi.

²³ La probabilité de bénéficier de séjour(s) avec les grands-parents augmente de 10 points quand le revenu du ménage est supérieur à 4000 € mensuels (par rapport à un revenu moyen de 2 000 à 3 000 €) et de 10 points également quand la mère a suivi des études supérieures (par rapport à un niveau CAP/BEP).

²⁴ A situation socioéconomique et familiale comparable, la probabilité de partir chez ou avec des membres de leur famille (autres que les grands-parents) est réduite de 4.6 points pour les 5-7 ans et 2.7 points pour les 8-10 ans par rapport aux 17-19 ans, 11-13 ans et 14-16 ans.

²⁵ +4.8 points par rapport aux garçons.

²⁶ +3.8 points pour la catégorie « artisans, commerçants, chefs d'entreprise » et 3.7 pour les agriculteurs exploitants, -2.7 et -2.6 pour les professions intermédiaires et employés par rapport aux enfants d'ouvriers.

²⁷ Les résultats du modèle de régression confirment cette évolution selon l'âge : par rapport aux 17-19 ans, la probabilité pour les 14-16 ans de partir avec ou chez des amis adultes est réduite de 3.3 points, de 4.5 points pour les 8 à 13 ans, elle est quasi-nulle pour les 5-7 ans.

²⁸ +1 point par rapport aux garçons.

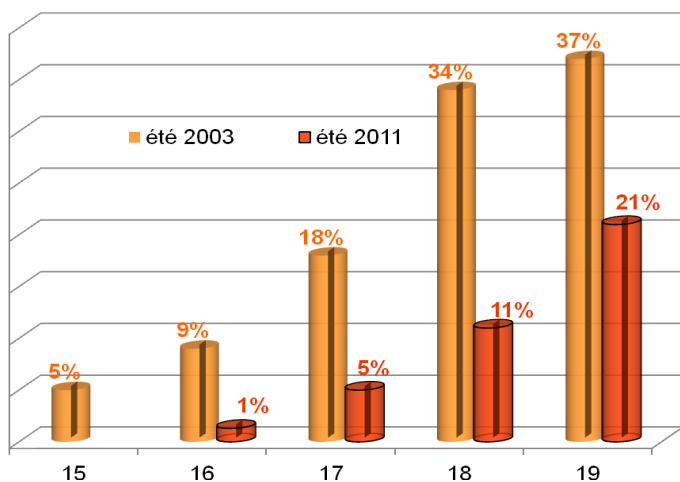
²⁹ -10 points par rapport aux enfants et jeunes dont les parents vivent en couple.

³⁰ La probabilité pour les moins de 17 ans de partir en autonomie est quasi nulle (-8.7 points pour les 14-16 ans par rapport aux 17-19 ans), elle augmente de 12 points pour les enfants de cadres, de 13.7 points pour les enfants de professions intermédiaires, et de 17.9 points pour les enfants d'agriculteurs, exploitants (mais l'effectif permet de mesurer une tendance $p=0.83$) par rapport aux enfants d'ouvriers. Appartenir à une famille nombreuse réduit de 6 points la probabilité de partir en autonomie par rapport aux familles de 2 enfants.

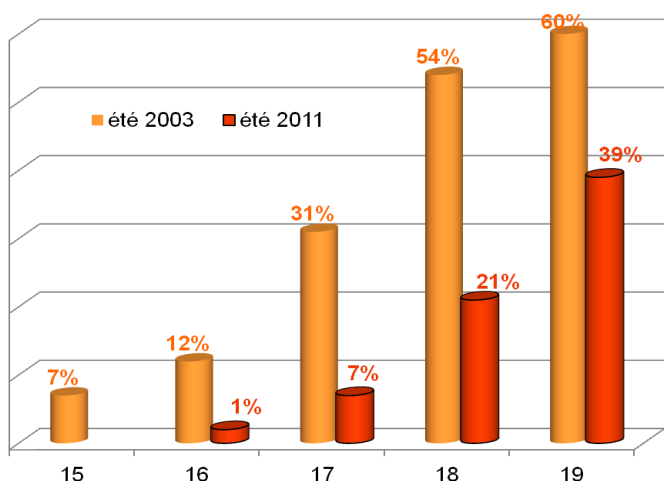
Graphique12

Des départs en autonomie plus tardifs ou plus rares

% parmi la population de chaque âge



% parmi les partants en vacances de chaque âge



Sources : Insee 2003 (Ovlej 2010), Ovlej-Études et recherches de La JPA 2011

Parmi les types de vacances sans les parents, **les séjours collectifs** occupent une place intermédiaire dans l'évolution des modes de séjours selon l'âge. Ils se situent entre les vacances avec ou chez les grands-parents, privilégiés pour les plus jeunes, et les autres modes de séjours (famille élargie, chez des amis, puis en autonomie, graphique 11).

Les plus jeunes de 5 à 7 ans sont peu nombreux à partir en colonie (2 % de l'ensemble de cette classe d'âge). On part en moyenne pour la première fois en séjour collectif à 9 ans, mais de manière privilégiée entre 14 et 16 ans. En 2011, 8 % des 8-10 ans étaient partis en colonie, 9 % des 11-13 ans et 12 % des 14-16 ans.

A partir de 17 ans, la fréquentation chute et concerne seulement 4 % des 17-19 ans.

Cette répartition par âge est stable depuis 2004 et s'observe quelles que soient les caractéristiques socioéconomiques de la famille³¹.

Par ailleurs, si les filles partent plus souvent que les garçons, nous l'avons vu, chez ou avec des amis ou leur famille, elles sont moins nombreuses, à âge égal et situation familiale comparable, à fréquenter les séjours collectifs³². L'impact du sexe reste toutefois relativement faible, comparé à celui de l'âge et surtout du niveau d'études des parents et de leur revenu.

En 2011, 41 % des enfants et adolescents partis en séjour collectif ont leurs deux parents diplômés du supérieur, et seulement 20 % pour l'ensemble de la population de 5 à 19 ans. Cet impact du niveau d'étude s'observe quel que soit le revenu, plus particulièrement pour les diplômés de 2^{ème} ou 3^{ème} cycle universitaire ou équivalent³³. En 2004, on constatait la même sur représentation d'enfants de familles les plus diplômées.

En revanche, l'effet du niveau de revenu s'est renforcé, au préjudice des enfants de familles à revenu moyen. Au dessus de 4 000 € de revenu mensuel le taux de départ en colonie (15 %) est ainsi deux fois plus élevé que pour l'ensemble de la population (7 %); entre 2 000 et 3 000 €, 9 % des enfants et adolescents étaient partis en séjour collectif en 2004 et à 6 % en 2011.

A l'inverse, le taux de départ en séjour collectif des enfants des familles modestes a augmenté par rapport à 2004, plus particulièrement pour les plus pauvres (en-dessous de 1 000 € mensuels): 8 % de ces enfants et adolescents sont partis en « colo », 16 % parmi les partants, quel que soit leur mode de séjour. Leur accès aux colonies de vacances tendrait ainsi à se rapprocher de celui des plus aisés et leur permet d'accéder au départ.

³¹ Par rapport aux 17-19 ans, la probabilité pour les 5-7 ans de partir en colo est réduite de 3 points, en revanche elle augmente de 6 points pour les 8-10 ans, de 7.8 points pour les 11-13 ans et 10.6 points pour les 14-16 ans.

³² -1.1 point par rapport aux garçons.

³³ La probabilité de partir en séjour collectif augmente de 12 points pour les enfants dans la mère est diplômé du 2^{ème} ou 3^{ème} cycle, par rapport à un niveau CAP/BEP.

Cette évolution est à mettre en relation avec l'intervention des CAF, ciblée sur ces tranches de revenus. En dessous de 1500 € de revenu mensuel, 80 % à 67 % des enfants et adolescents partis en séjour collectif en 2011 ont bénéficié du soutien de la CAF, que ce soit sous la forme d'une aide directe, de la participation au coût du séjour, ou du cumul des deux pour plus de 50 % des situations.

Au fur et à mesure de l'avancée en âge, les pratiques de vacances se diversifient, répondant aux besoins d'autonomie et de nouvelles expériences des adolescents. L'accès à d'autres formes de vacances que celles avec les parents est conditionné en premier lieu par les ressources de la famille, puis par le soutien financier des acteurs de l'aide au départ, essentiel pour les séjours collectifs. Il dépend des réseaux familiaux et amicaux susceptibles d'offrir une transition vers des vacances autonomes. Toutefois, les vacances «entre soi», centrées exclusivement sur les séjours avec les parents et les grands-parents, restent majoritaires jusque 19 ans.

Quelles vacances pour les enfants et les adolescents aujourd'hui ?

Dans un contexte de crise économique, on pouvait s'attendre à une baisse du taux de départ des enfants et des adolescents. Les familles préfèrent cependant s'imposer de nouveaux arbitrages ou restrictions budgétaires plutôt que de renoncer aux vacances pour leurs enfants. Celles-ci ne sont pas « *perçus comme un luxe, une digression futile ou un supplément occasionnel mais bien conçus comme un besoin, une parenthèse utile et un complément bénéfique de la vie* » souligne l'anthropologue, Jean-Didier Urbain (2011, p. 103). Il montre que partir ne constitue plus seulement aujourd'hui un acquis social mais un modèle culturel, une norme sociale.

Les enquêtes conduites par le Crédoc pour la DGIS le confirment. Partir contribue au bien être quotidien, et notamment à porter un regard plus positif sur son cadre de vie (Crédoc 2010).

C'est également un marqueur social. Ne pas pouvoir partir concourt au sentiment de « déclassement » des personnes concernées, plus fortement que ne pas posséder de voiture ou de téléphone mobile (Crédoc 2009). Quand ce sont les enfants qui sont privés de vacances, il ne s'agit plus seulement d'une dégradation de l'image de son propre statut social mais de marginalisation. Ainsi, pour trois Français sur quatre, rencontrer des difficultés à faire partir ses enfants en vacances au moins une fois par an est une caractéristique de la pauvreté (sondage IPSOS 2008). Face à ces enjeux, on y renonce quand il n'est plus possible d'économiser sur d'autres types de dépenses (Crédoc 2009).

La pression financière s'est pourtant accrue et les enfants des familles les moins aisées ont vu leur taux de départ en vacances se réduire entre 2004 et 2011. En dessous de 1 500 € de revenu mensuel, seul un enfant sur deux part en vacances. Pour ceux qui partent, le nombre de séjours a diminué et le nombre de journées passées hors du domicile sur l'année s'est réduit. Cette érosion des vacances s'étend aujourd'hui aux classes moyennes et supérieures révélant ainsi les difficultés d'un nombre croissant de familles, de catégories de plus en plus larges de la population, à préserver les vacances de leurs enfants. On rejoint l'analyse de Jean-Didier Urbain (2011) : la crise « *agresse un modèle culturel* », celui des vacances.

Le contenu de ce modèle est également en transformation. On part moins souvent, moins longtemps mais pour un (ou deux) séjour plus long. Les vacances avec les parents se généralisent, se démocratisent, une proportion croissante des enfants et adolescents des familles les moins aisées (pour celles qui peuvent partir) en bénéficient. Cette évolution répond à un besoin des familles, de temps libres partagés. Le lien parents/enfants est en effet à la fois très valorisé (Boisson et Verjus 2004), mouvant en raison de la recomposition des modèles de familles et souvent mis à mal par les contraintes qui pèsent sur l'organisation de leur vie quotidienne.

Les vacances avec les parents se généralisent, mais les contraintes financières réduisant le nombre de séjours dans l'année, elles deviennent pour une proportion croissante d'enfants et adolescents la seule forme de séjour. Le modèle des vacances « entre soi », avec les parents et pour certains avec les grands-parents, prédomine fortement et reste majoritaire jusqu'à la fin de l'adolescence.

Là encore, les inégalités se sont renforcées. Quand les adolescents des familles les plus aisées bénéficient à la fois de ces vacances en famille et d'une diversité d'expériences qui contribuent à leur socialisation, leur apprentissage de l'autonomie et de la mobilité, les jeunes de familles à faible revenu restent de plus en plus chez eux.

Ces inégalités sont à la fois sociales mais également éducatives. Sociales, car elles excluent une part importante de la population d'enfants et d'adolescents des pratiques qui constituent le standard de vie de leurs pairs. Éducatives, car elles les privent de ces expériences.

Bibliographie

Bigot R., 2009, *Classes moyennes et inégalités de conditions de vie*, Séminaire inégalités, INSEE.

Boisson M., Verjus A., 2004, *La parentalité, une action de citoyenneté, une synthèse des travaux récents sur le lien familial et la fonction parentale (1993-2004)*, Dossier d'étude n°62, CERAT, Paris, CNAF.

Greffier L. (dir.), 2011, *Les vacances et l'animation, espaces de pratiques et de représentations sociales*, L'Harmattan.

Hoiban S., 2012, « Les catégories défavorisées, de plus en plus sur le bord de la route des vacances », *Note de synthèse*, Crédoc, juillet.

Hoiban S., 2012, « Les Français se sentent intégrés dans une société qu'ils jugent pourtant fragmentée », *Note de synthèse*, Crédoc, n°5.

Hoiban S., 2009, *Avec la crise la recherche de vacances économes se développe*. Crédoc pour la Direction Générale de la Compétitivité, de l'Industrie et des Services (DGCIS).

Hoiban S., 2010, *Vacances 2010 : les contraintes financières favorisent de nouveaux arbitrages*, Crédoc pour la Direction Générale de la Compétitivité, de l'Industrie et des Services (DGCIS).

Le Bihan-Youinou, Martin C., 2008, *Concilier vie familiale et vie professionnelle en Europe*, Presses de l'EHESP.

Lesnard L., 2009, *La famille désarticulée*, les nouvelles contraintes de l'emploi du temps, PUF.

Rauch A., 2001, *Vacances en France, de 1830 à nos jours*, Paris, Hachette.

Ricroch L., Roumier B., 2011, Depuis 11 ans, moins de tâches ménagères, plus d'internet, *Insee première*, n°1377.

Toulemon L. Villeneuve-Gokalp C., 1988, Les vacances des enfants, *Population*, Ined, n°6, 1065-1087

Urbain J.D., 2011, *L'envie du monde*, Bréal.

Bulletin Ovlej, 2006 « Les 5-19 ans et les vacances en 2004 », n°17, Octobre.

Bulletin Ovlej, 2007, « Les aides au départ dans l'enquête vacances 2004 », n°18, Juillet.

Bulletin Ovlej, 2008, « Entre soi ou avec les autres : séjours familiaux, sans les parents ou colos », n°19, mars.

A suivre dans les prochains numéros du bulletin de l'Ovlej-Études et recherches de La JPA, les résultats de notre enquête concernant le public et les caractéristiques des séjours collectif (n°42), la fréquentation des accueils collectifs sans hébergement (n°43), et enfin l'organisation du temps des vacances sur l'année (n°44).

Ovlej
Association constituée de
La Jeunesse au Plein Air (La JPA)
et de
l'Union Nationale des Associations de Tourisme et de plein air (UNAT)

01 44 95 81 27 - ObservatoireVLEJ@aol.com
21 rue d'Artois – 75 008 Paris

Contact : Isabelle Monforte